

Charte d'éco-tourisme de la Castagniccia-Casinca

La Charte d'éco-tourisme est née de la volonté des élus et des acteurs du territoire de s'engager dans la voie d'un tourisme plus durable et responsable.

La beauté, la diversité et la préservation des paysages de la Castagniccia-Casinca, la richesse de son patrimoine, de ses savoir-faire et de son agriculture, constituent en effet un héritage qu'il faut valoriser tout en le protégeant.

C'est là l'objectif de cette charte : donner une visibilité aux initiatives existantes en matière d'éco-tourisme, et engager la communauté de communes et les socio-professionnels dans une dynamique commune pour limiter l'impact des activités touristiques sur le climat et les faire au contraire participer à un développement territorial harmonieux et respectueux.

LES VALEURS DU TERRITOIRE

La charte a été pensée pour permettre d'articuler un développement touristique autour des trois grandes valeurs que sont :

1. L'Identité

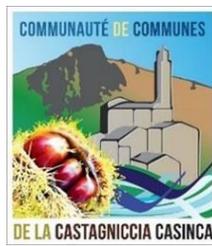
Nous pensons qu'une culture ancrée et puissante est à la fois une fierté et un atout. Le développement touristique ne doit pas conduire à renier ces spécificités, mais doit au contraire en faire une force pour attirer les touristes potentiels.

2. L'humanité

Nous souhaitons encourager un tourisme fondé sur les échanges avec la population et la découverte de la culture de notre territoire. Nous souhaitons développer un tourisme de d'hospitalité et de rencontre, condition indispensable à son acceptabilité sociale sur le long terme.

3. La responsabilité

Nous considérons que la responsabilité du territoire consiste à penser le tourisme sur le long terme et d'une manière globale, c'est-à-dire incluant toutes ses externalités, y compris négatives. Nous considérons par ailleurs que la responsabilité des socio-professionnels du tourisme consiste à développer une offre de tourisme plus respectueuse de l'environnement, pour engager le touriste lui-même dans une dynamique plus vertueuse.



LES DOMAINES D'ENGAGEMENT

La concertation menée entre octobre 2022 et février 2023 avec les citoyens, les élus et les socio-professionnels de Castagniccia-Casinca a permis de faire émerger huit thématiques prioritaires en matière d'éco-tourisme :

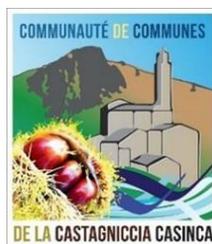
1. PAYSAGES ET NATURE
2. PATRIMOINE
3. GESTION DE L'EAU
4. ALIMENTATION ET CIRCUITS COURTS
5. MOBILITES DURABLES
6. ENERGIE
7. GESTION DES DECHETS
8. ACHATS

LE FONCTIONNEMENT DE LA CHARTE

Pour intégrer la charte d'éco-tourisme de la Castagniccia-Casinca, les socio-professionnels sont invités à réaliser pour leur activité la fiche d'auto-diagnostic présentée ci-dessous. En fonction du nombre d'actions engagées, leur est attribuée une note, sous la forme de une, de deux, ou de trois châtaignes (dans le meilleur des cas).

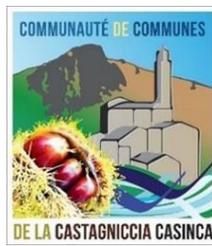
Les socio-professionnels adressent cette fiche d'auto-diagnostic remplie sur EXCEL à la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca, Pôle Développement, lieu-dit Petraolo, 20230 VESCOVATO, et peuvent communiquer sur leur engagement dans la charte, dès lors qu'ils respectent un minimum de 25% des critères, et que la communauté de communes leur a accusé bonne réception de la fiche.

La communauté de communes s'octroie la possibilité de contrôler les établissements chartés, jusqu'à une fois tous les deux ans. Les socio-professionnels s'engagent le cas échéant à mettre à sa disposition tous les éléments nécessaires pour faciliter l'entreprise de vérification.



FICHE D'AUTO-DIAGNOSTIC A DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME

Thématique	Action	Exemples (non exhaustifs)	Concerné : 1	Respecté : 1
			Non concerné : 0	Non respecté : 0
Paysages et nature	Aménager les espaces extérieurs dans le respect de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - privilégier les plantes endémiques - privilégier les plantes résistant à la sécheresse - privilégier les végétaux vivaces - débroussailler en respectant la faune (oiseaux, tortues...) - ne pas tondre trop fréquemment 		
	Entretien des espaces verts sans recours à des produits toxiques	<ul style="list-style-type: none"> - bannir les produits phytosanitaires chimiques - utiliser exclusivement des produits labellisés BIO 		
	Limitier au maximum les éclairages de nuit	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des détecteurs de présence - mettre en place pour la nuit des petits éclairages solaires 		
Patrimoine	Valoriser et entretenir le patrimoine architectural	<ul style="list-style-type: none"> - rénover son propre patrimoine - participer à des actions de valorisation du patrimoine près de chez soi 		
	Ouvrir en basse saison pour accueillir également le tourisme endogène	<ul style="list-style-type: none"> - être ouvert au moins trois mois en dehors de juillet et août - proposer des animations en dehors de la période estivale (concerts...) 		
	Contribuer à la création d'itinéraires culturels	<ul style="list-style-type: none"> - être en lien avec les associations pour contribuer à monter ce type de projets 		
Gestion de l'eau	Irriguer avec précaution	<ul style="list-style-type: none"> - irriguer uniquement le soir ses espaces verts - ne pas irriguer du tout ses espaces verts - mettre en place des systèmes de goutte à goutte 		
	Avoir une pédagogie sur l'eau vis-à-vis des clients	<ul style="list-style-type: none"> - informer sur les risques de pénurie - limiter l'usage de l'eau pendant les périodes sèches 		
	Mettre en place des systèmes de récupération des eaux de pluie	<ul style="list-style-type: none"> - oui / non 		
Alimentation et circuits courts	Favoriser l'usage des produits locaux et de saison	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en avant les produits et les producteurs dans son activité et sa communication 		
	Agir contre le gaspillage	<ul style="list-style-type: none"> - avoir des portions raisonnables - proposer d'emporter les restes - donner les invendus à des associations - sensibiliser le personnel 		
	Bannir le plastique au profit du verre	<ul style="list-style-type: none"> - oui / non 		
Mobilités durables	Communiquer sur les moyens de transport non polluants disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - informer les clients à leur arrivée - mettre à disposition les brochures relatives aux transports publics 		
	Proposer une offre de vélos (y compris vélos à assistance électrique)	<ul style="list-style-type: none"> - proposer soi-même des vélos à ses clients - réaliser un partenariat avec un loueur de vélos - informer le client sur les itinéraires cyclables disponibles 		
	Installer une ou plusieurs bornes électriques	<ul style="list-style-type: none"> - oui / non 		
Energie	Disposer d'une isolation thermique efficace	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des matériaux isolants naturels ou recyclés - avoir du double vitrage sur au moins 75% des fenêtres des bâtiments chauffés ou climatisés) 		
	Produire des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des panneaux solaires, de l'éolien ou de la géothermie - installer des chauffages ou des cumulus solaires 		
	Limitier les températures de chauffage / climatisation	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir des maxima 		
Gestion des déchets	Favoriser le tri sélectif	<ul style="list-style-type: none"> - faire le tri - mettre à disposition de la clientèle des bacs de tri 		
	Déposer en déchetterie les produits toxiques	<ul style="list-style-type: none"> - déposer en déchetterie l'encre, les appareils électroniques, les piles... 		
	Réduire au maximum les achats en contenants plastiques	<ul style="list-style-type: none"> - avoir recours à des produits consignés, achetés en vrac, etc. 		
Achats	Favoriser les produits locaux et les circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> - acheter au moins 75% de produits locaux sur tous les produits disponibles 		
	Privilégier les produits BIO	<ul style="list-style-type: none"> - acheter au moins 50% de produits labellisés BIO 		
	Réduire l'usage des produits dangereux pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - s'engager dans une démarche pour renoncer à ces produits 		
NOTE ATTRIBUEE (pourcentage de critères respectés) - calcul automatique	#DIV/0!			
Nombre de châtaignes attribué - à remplir vous-même en suivant la règle		Règle : <ul style="list-style-type: none"> - 0 châtaigne si la note est inférieure à 25% - 1 châtaigne si la note est supérieure ou égale à 25% et inférieure à 50% - 2 châtaignes si la note est supérieure ou égale à 50% et inférieure à 75% - 3 châtaignes si la note est supérieure ou égale à 75% 		



LES ACTIONS PORTEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour faire vivre de son côté la charte d'éco-tourisme, la communauté de communes s'engage sur un certain nombre d'actions concrètes – détaillées ci-dessous – pour répondre aux enjeux de chacune des huit thématiques identifiées comme prioritaires.

Elle s'engage également de manière plus transversale à animer la charte au travers de deux dispositifs : une newsletter et un « Club éco-tourisme ».

- La **newsletter** aura pour objectif de tenir la communauté des socio-professionnels informée de toutes les actions menées en matière touristique au niveau intercommunal.
- Le « **Club éco-tourisme** » aura pour vocation de réunir au moins une fois par an les socio-professionnels pour :
 - Dresser un état des lieux de la fréquentation du territoire ;
 - Avancer collectivement sur des projets éco-touristiques concrets ;
 - Identifier les difficultés éventuellement rencontrées par les socio-professionnels pour mettre en place de nouvelles actions dans le cadre de la charte.

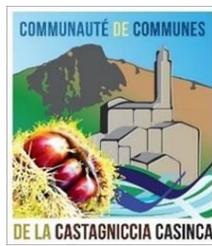
Concernant les huit thématiques, voici quelles sont les objectifs propres à la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca (4C) identifiées lors de la concertation, ainsi que les actions envisagées ou déjà réalisées pour y répondre :

1. PAYSAGES ET NATURE

- **Aider les professionnels du territoire à irriguer avec davantage de précaution**
 - La 4C relaiera dans ce domaine les dispositifs de l'ADEME et accompagnera les agriculteurs dans ce sens
- **Limiter l'éclairage de nuit**
 - La 4C s'engage à sensibiliser les maires du territoire sur cette problématique à l'occasion d'un prochain conseil communautaire
- **Mettre en place une stratégie de préservation et de valorisation du littoral et de la montagne**
 - La 4C assure l'aménagement pour l'accès aux plages aux personnes à mobilité réduite en période estivale
 - Elle coordonne régulièrement des actions de nettoyage des plages
 - Elle a réhabilité en 2022 douze sentiers d'intérêt communautaire en montagne, et a ouvert un itinéraire reliant Castellare-di-Casinca à La Porta.
- **Sensibiliser le public à la question du réchauffement climatique et de la transition écologique**
 - La 4C propose différents programmes éducatifs sur le sujet tels que les projets « Eco-scola », « la rivière m'a dit », des sorties en pyrogue pour découvrir la biodiversité, etc.

2. PATRIMOINE

- **Entretenir et valoriser le patrimoine architectural**
 - La 4C est actuellement en train de finaliser un inventaire de tout le patrimoine local
 - Elle assure un relai en matière d'ingénierie financière pour trouver les fonds nécessaires à l'entretien ou la réhabilitation des sites menacés



- **Mettre en place une signalétique adaptée**
 - La 4C prévoit de moderniser la signalétique de ses sentiers de randonnée
 - Elle travaille également à la mise en place de circuits de visites des villages par le truchement de panneaux QR Codes
- **Accompagner les initiatives en matière de la promotion culturelle**
 - La 4C coorganise de nombreux événements tels que les journées du patrimoine, des anniversaires tels que celui de la libération de la Corse, etc.
 - Elle s'est par ailleurs engagée dans la voie de la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire »
- **Faire vivre le territoire à travers des événements et festivals**
 - La 4C a lancé en 2022 la première édition de son festival « Orizonti di qui et d'altro », qui se tiendra chaque année au mois de mai
- **Contribuer à la création d'itinéraires culturels**
 - La 4C, dans le cadre notamment du Plan Avenir Montagnes, s'engage à soutenir en ingénierie toutes les initiatives qui pourront émerger en ce sens
- **Travailler avec les citoyens et les écoles sur des projets d'entretien ou de valorisation (ex : chantiers participatifs)**
 - La 4C mettra cette proposition à la discussion à l'occasion d'une réunion du « Club éco-tourisme »

3. GESTION DE L'EAU

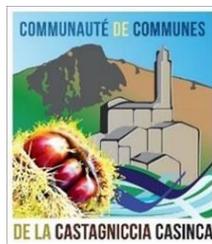
- **Réduire l'imperméabilisation des sols**
 - La 4C s'engage à sensibiliser son service urbanisme en ce sens
- **Encourager la récupération des eaux grises pour réutilisation**
 - La 4C proposera un soutien en ingénierie aux acteurs qui souhaiteront s'engager dans cette démarche
- **Informersur tous les systèmes économiseurs d'eau (pour WC, douches, robinets...)**
 - La 4C veillera à coorganiser régulièrement des ateliers avec l'ADEME sur ce sujet
- **Assurer une pédagogie sur l'utilisation de l'eau, en particulier en période de restrictions**
 - La 4C communique sur ce sujet via les réseaux sociaux en période estivale

4. ALIMENTATION ET CIRCUITS COURTS

- **Encourager la consommation de produits locaux**
 - La 4C souhaite impulser avec la Chambre d'agriculture et l'ATC une réflexion autour d'un Plan Alimentaire Territorial
 - Elle souhaite également profiter des réunions du « Club éco-tourisme » pour mettre en relation producteurs, artisans et restaurateurs
- **Mettre en valeur les producteurs**
 - La 4C est en train de réaliser un fascicule destiné à recenser tous les producteurs de qualité du territoire
- **Mettre en place une politique « anti-gaspi »**
 - La 4C envisage de former ses ambassadeurs du tri sur cette problématique

5. MOBILITES DURABLES

- **Encourager le développement du vélo**



- La 4C souhaite développer le réseau de pistes accessibles aux vélos et travaille à créer une voie douce traversant tout le littoral de la Castagniccia-Casinca
- Elle envisage la création d'un schéma cyclable à moyen terme
- **Proposer une offre de transports en commun**
 - La 4C, quoique non compétente sur ce sujet, a mis en place une navette desservant les villages de l'intérieur
 - Elle prévoit par ailleurs d'ouvrir des discussions plus larges sur le sujet des transports collectifs avec la Collectivité de Corse
- **Communiquer sur les moyens de transports moins polluants**
 - La 4C travaillera sur la publicisation des différents moyens de transports disponibles (brochures, communication sur les réseaux sociaux, etc.)

6. ENERGIE

- **Encourager la rénovation des bâtiments dans le sens d'une meilleure isolation thermique**
 - La 4C veillera à coorganiser régulièrement des ateliers avec l'ADEME pour informer des dispositifs existants
- **Encourager la production d'énergies renouvelables**
 - La 4C veillera à coorganiser régulièrement des ateliers avec l'ADEME sur ce sujet

7. GESTION DES DECHETS

- **Encourager le tri sélectif**
 - La 4C a mené à bien différents projets en ce sens : les ambassadeurs du tri, la déchetterie et la recyclerie mobile.
 - La 4C envisage par ailleurs la création d'une recyclerie mobile
- **Réduire l'usage des contenants plastiques (favoriser le vrac et les produits rechargeables ou consignés)**
 - La 4C propose de publier une liste de prestataires labellisés dans ce domaine

8. ACHATS

- **Encourager les produits locaux et les circuits courts**
 - La 4C projette de créer un site internet touristique pour son territoire, lequel mettra précisément en avant les produits locaux et les circuits courts